



Handwerker ohne Grenzen
Artisans Sans Frontières



Termes de référence pour Expert à court terme Diagnostic de filière agro-alimentaire / Fact-Finding

Client (entité contractante): Handwerkskammer Frankfurt-Rhein-Main	
Projet: Artisans sans Frontières / Handwerker ohne Grenzen	sequa-No.: 872
Pays : Madagascar	Période de mise en œuvre (mois/année) : 04-6/2022
Il est prévu d'affecter un expert à court terme comme suit : <input type="checkbox"/> expert à court terme interne - ou - <input checked="" type="checkbox"/> expert à court terme externe	
Données de contact du client pour l'expert à court terme : Markus Eicher, eicher@hwk-rhein-main.de , Tél. 069-97172-408 Céline Wieprecht wieprecht@hwk-rhein-main.de , Tél. 069-97172-480	

1. Préambule

Le projet est soutenu financièrement par le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) par l'intermédiaire de sequa. La responsabilité de la mise en œuvre du projet incombe à l'organisme d'exécution du projet mentionné ci-dessus. La mission à court terme décrite ici se déroule dans le cadre du projet.

Objectif général : Les perspectives de revenus des artisan·e·s et la compétitivité des filières artisanales dans les pays africains cibles se sont améliorées.

Objectif du projet : Un réseau franco-allemand „d'Artisans sans Frontières“ (AsF) soutient la structuration des filières artisanales en Afrique.

Résultats escomptés du projet :

1. Résultat 1 : Un système de formation continue développé bilatéralement pour des AsF intéressés par la coopération internationale a créé un pool franco-allemand d'artisan·e·s disponibles pour la coopération internationale.
2. Résultat 2 : Les AsF soutiennent, en coopération avec des organisations artisanales locales, des artisan·e·s ainsi que des entreprises artisanales dans les pays africains cibles.
3. Résultat 3 : L'approche AsF d'artisan·e·s spécialement formé·e·s peut être utilisée et diffusée dans le cadre de la coopération au développement en Afrique et au-delà.

2. L'objet de la mission

Cette mission de l'expert à court-terme concourt au résultat 2 du projet : Les Artisans Sans Frontières partent en mission dans l'un des quatre pays cibles et réalisent des missions de soutien aux artisans et aux entreprises artisanales de ces pays. Leur mission a pour but de réaliser un diagnostic de filières / fact finding sur des métiers précis et dans le pays et régions cibles.

Concernant les missions de diagnostic de filières et de compagnonnage artisanal, un travail de pré-identification des filières porteuses a été réalisé au cours de la mission de diagnostic institutionnel réalisée par CMA France en



novembre 2021. Ce travail visait à identifier des filières présentant un véritable potentiel de développement et des métiers pour lesquels le renforcement des compétences techniques et l'accès aux services d'appuis étaient en tension. En tenant compte de cette première pré-sélection, trois filières ont semblé particulièrement porteuses : i) transformation agro-alimentaire, ii) métallerie et ferronnerie, et iii) métiers d'art.

Le diagnostic de la filière agroalimentaire concerne un premier groupe de bénéficiaires construit autour des artisans de la coopérative de transformation agro-alimentaire CoAgri, en y associant des jeunes et des formateurs en provenance du CRFPA, de sa pépinière d'entreprise et de l'université d'Itasy. La diversité de profils au sein de ce groupe aurait l'avantage de **mutualiser les compétences de chacun en articulant recherche et innovation, activités artisanales et initiatives entrepreneuriales.**

La complémentarité des compétences des membres de ce groupe pourrait également permettre de **développer le secteur de la transformation agro-alimentaire artisanale en élaborant une gamme de produits biologiques, écologiques, rattachés au terroir et valorisant leur identité artisanale.**

Plusieurs **axes de travail** ont déjà été identifiés en tenant compte des activités déjà réalisées par les membres potentiels de ce groupe : i) **transformation du lait** en fromage, yaourt, beurre... ; ii) **transformation des fruits et légumes** en sauce, séchés, en poudre, en jus... ; iii) **transformation des épices et condiments** ; iv) **fabrication d'huiles** d'arachides, de soja pour se substituer aux huiles importées en développant les procédés de clarification, affinage, conditionnement...

La plupart de ces activités sont déjà réalisées par certains bénéficiaires mais le partage d'expérience, de connaissances et la **recherche de nouveaux procédés et innovations**, y compris en matière de conditionnement et de packaging, permettra de développer d'une manière plus solide cette filière. Par ailleurs, un travail peut également être mené pour **améliorer les équipements et procédés de transformation des produits agro-alimentaires.** Cet axe pourra être approfondi en parallèle de la deuxième préconisation pour le compagnonnage artisanal.

En effet, un deuxième groupe composé d'artisans métalliers ainsi que des jeunes et formateurs du CRFPA et de l'université d'Itasy pourrait être constitué afin de s'orienter sur cette **opportunité vraisemblablement porteuse de fabrication de matériel et outillages pour la filière de la transformation agroalimentaire**, en associant les compétences de ces différents acteurs et en mêlant recherche, innovation et mise en pratique.

Les artisans métalliers de la région d'Itasy travaillent majoritairement à la fabrication de matériel et petit outillage pour les agriculteurs, notamment pour les étapes de préparation de la terre pour les cultures, les semailles et la récolte. **Des marchés porteurs** ont été identifiés afin de permettre aux artisans de diversifier leurs produits, en développant des **machines et équipements destinés à la transformation des produits agro-alimentaires et à leur conditionnement.** Cela peut se traduire par la fabrication de moulins à écraser les légumes, des séchoirs solaires, des étuveuses à riz, des pressoirs pour fabriquer les huiles... **La diversification de ces machines et outils permettra ainsi de couvrir l'ensemble du cycle de production et permettre aux artisans métalliers de travailler tout au long de l'année pour fournir les non seulement les agriculteurs mais également les artisans de la transformation agro-alimentaire en équipements.**

La mobilisation des jeunes et formateurs de ces sections de l'université et du CRFPA permettrait de bénéficier des innovations élaborées dans le cadre des projets et initiatives entrepreneuriales encouragés par ces structures. La complémentarité de leurs compétences avec celles des artisans pourra ainsi permettre d'innover et de produire des nouveaux équipements afin de couvrir un nouveau marché, quasi exclusivement couvert actuellement par du matériel importé dont le coût est parfois important.



Les lots de travail (WP) suivants sont prévus :

WP 1) Faire une enquête de terrain sur le contexte d'exercice des métiers de la filière agro-alimentaire dans la région d'Itasy, Madagascar. Présenter les principales **problématiques** économiques et techniques de la filière. Quelles seraient les stratégies qui pourraient avoir un impact sur les métiers de la filière ? Quels projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation en faveur de la filière ?

WP 2) Mission à Madagascar pour le diagnostic de filière / fact finding dans le domaine des métiers de l'agro-alimentaire. Le diagnostic de filière / fact finding est préparé et réalisé avec l'appui du bureau du projet et du coordinateur local. La mission dure au moins 10 jours ouvrables sur place afin de mener des entretiens et des observations avec les acteurs de la filière dans la région et, surtout, les artisans présélectionnés par le coordonnateur local en tant que futurs bénéficiaires des missions de compagnonnage artisanal.

Les principales activités suivantes sont prévues au cours de la mission :

WP 2.1) Echanger avec les acteurs de la filière et établir une carte des acteurs, en distinguant si possible les acteurs primaires, secondaires et clés.

WP 2.2) Analyse des besoins en comparant les situations cible avec l'état actuel d'exercice du métier, afin de déduire les activités qui pourraient conduire les artisans de l'état réel à l'état cible. Mener des entretiens et des observations auprès des parties prenantes concernées.

Analyse des besoins des entreprises artisanales du métier - conseil aux entreprises artisanales

L'artisan sans frontières en charge de la mission de diagnostic de filières devra résumer les résultats de ses entretiens et observations sur les entreprises artisanales rencontrées (grandes, moyennes et petites entreprises ainsi que dans le secteur informel) et en déduire les recommandations pour les interventions futures. L'objectif est d'identifier les objectifs concrets des futures missions de compagnonnage artisanal dans le métier concerné. Les caractéristiques suivantes doivent être prises en compte :

- Qualité des intrants / fournisseurs
- Équipement (machines, outils)
- Compétences de l'artisan ou chef d'entreprise
- Compétences des collaborateurs et apprentis
- Qualité des produits / services
- Organisation de la production
- Gestion / administration (finances)
- Accès aux marchés (plan de marketing)
- Environnement des affaires
- Environnement de soutien (chambres, associations)

L'ASF prépare des questionnaires à cet effet ainsi qu'une fiche d'évaluation pour l'analyse du réel et du cible, dont découlent les recommandations d'action.

WP 3) Rapport avec les résultats et les recommandations ainsi qu'une proposition de planification des missions de compagnonnage artisanal ou d'appui à la formation initiale ou continue de 2 semaines

Les résultats de la mission doivent être argumentés. Sur la base de l'analyse de la situation réelle et de la situation cible, il convient d'élaborer des recommandations pour la planification des futures interventions dans le métier concerné. Un modèle de rapport est fourni. Une documentation photographique (éventuellement des vidéos) serait



souhaitable. En outre, un carnet de mission de deux pages ("Two-Pager") devra être rédigé par l'ASF ; il sera utilisé dans les mesures de communication du projet "Artisans Sans Frontières" (notamment publication sur le site web).

3. Livrables

- Programme de mission
- Rapport et carnet de mission
- Préconisation pour les missions futures
- Documentation photographique (éventuellement vidéos)
- Dépliant de deux pages ("two-pager")

4. Structure des quantités

14 jours d'expertise sont prévus pour la mission :

- Préparation et rapports : 4 jours
- Mise en œuvre sur site, y compris les jours de déplacement : 10 jours.

5. Calendrier de mise en œuvre

La période de prestations devra se dérouler au cours du deuxième trimestre 2022.

Le rapport avec toutes les pièces jointes doit être soumis au plus tard quinze jours après la fin de la mission.

6. Documents

Les documents suivants sont mis à la disposition de l'expert pour la préparation et l'exécution de la mission :

- Modèle de rapport
- Documents relatifs au pays cible et à la filière
- Questionnaire pour la conduite de l'enquête sur le terrain

7. Organisation et autres dispositions

En outre, il convient de noter les informations suivantes :

- Il n'y a pas de structure de projet sur le terrain - il y a un coordinateur local pour le soutien et l'accompagnement de la mission.
- La réservation des vols est effectuée par le projet.
- Le coordinateur local organise les réservations d'hôtel et le transport local sur place. Ces frais seront payés par l'ASF et ensuite remboursés par le projet.
- Le programme de travail de la mission et la prise de rendez-vous sont préparés par le coordinateur local avec l'appui de la CCI Itasy.
- Le coordinateur local sur place est : Mme Faramalala RAKOTONIRINA, Direction régionale de l'industrialisation, du commerce et de la consommation Itasy ; Tél. (+261) 034 69 475 18 ; E-Mail : fah.malala16@gmail.com.